

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi le 9 juin 2014 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Raymond Lavoie,	maire suppléant
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Madame	Audrey Couturier,	conseillère

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte à 19 h 30
et vérifie le quorum.

2014-06-126
6105

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Serge Deschênes, et résolu à
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre
du jour soit ainsi accepté.

2014-06-127
6105

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à
l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire
tenue le 12 mai 2014.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire suppléant invite les membres du conseil à poser
des questions.

2014-06-128
6105

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai
2014.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 713 m³, moyenne : 90 m³/jr
Les Buissons : 9 593 m³, moyenne : 320 m³/jr
Station de recherche : Du 02-05-2014 au 02-06-2014 : 68,9 m³
Camping de la Rive : Du 01-11-2013 au 02-06-2014 : 1,3 m³

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 14 et 28 mai 2014
Incendies : 5 et 16 mai 2014
Premiers répondants : Aucun



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Formation : aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Aucun procès-verbal.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2014-06-129
6106

CORRESPONDANCE :

Reçue :

M. Bernard Guay, directeur général, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -14-05-08- avis de conformité de l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière 2014-2015-2016 pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

* M. Michel Gagnon, chef de Centre de services, Transports Québec - 14-05-22- demande de collaboration afin de diffuser l'information sur les lois et règlements en vigueur lors de la construction d'un nouvel accès, de l'organisation d'une parade, de l'installation d'une affiche publicitaire ainsi que pour tous les travaux effectués à l'intérieur de l'emprise d'une route entretenue par le ministère des Transports.

* M. Martin Trépanier, président du conseil d'administration, Office des personnes handicapées -14-05-14- information concernant la Semaine québécoise des personnes handicapées 2014.

* M. Claude Provencher, directeur du service des programmes fiscaux, direction générale des finances municipales -14-05-29- confirmation d'un versement au montant de 6 249 \$, dans le cadre du programme de Compensation tenant lieu de taxes des terres publiques.

Expédiée :

* M. Jean-Pierre Savard, Construction Jean-Pierre Savard -14-05-13- envoi de la résolution numéro 2014-04-095 selon laquelle le conseil accepte la soumission pour la construction de nouvelles rampes d'accès handicapés et des modifications des escaliers extérieurs pour l'édifice municipal, au coût de 41 034,86 \$, taxes incluses.

* Mme Nicole Lévesque, directrice générale, Ville de Baie-Comeau - 14-04-13- envoi de la résolution numéro 2014-04-099 selon laquelle le conseil autorise M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'entente intermunicipale concernant le service de transport adapté entre la ville de Baie-Comeau et les municipalité de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel.

* Développement économique Canada pour les régions du Québec - 14-04-14- envoi de la résolution numéro 2014-05-119 afin de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Initiative d'investissement local » pour la deuxième phase du projet d'un Centre intergénérationnel.

* Mme Diane David, coordonnatrice, Maison des jeunes Le SQUAT - 14-05-14- envoi de la résolution numéro 2014-05-110 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes fera un don de 1 500 \$ à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. quand ils auront procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



- * M. Luc Dionne, Sani-Manic Côte-Nord inc. -14-05-14- envoi de la résolution numéro 2014-05-113 selon laquelle le conseil accepte la soumission reçue de Sani-Manic Côte-Nord inc. pour la location de deux toilettes chimiques, du 20 mai au 2 septembre 2014, qui seront nettoyées et vidangées une fois par semaine, au coût de 2 374,24 \$, taxes incluses.

- * M. Guy Dionne, vice-président, Inspec-Sol inc. -14-05-14- envoi de la résolution numéro 2014-05-114 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate la firme Inspec-Sol inc. pour réaliser une expertise géotechnique sur les terrains situés à l'entrée de la municipalité et appartenant à la Société de développement de Pointe-aux-Outardes, au coût de 32 020,54 \$, taxes incluses.

- * M. Louis-Mathieu Fréchette, directeur, Urbanisme et aménagement du territoire, Del Degan Massé -14-05-15- envoi de la résolution numéro 2014-05-116 selon laquelle le conseil autorise la firme Del Degan Massé à faire l'achat de nouvelles photos et à refaire les feuillets du plan de zonage, au coût de 1 710 \$, taxes incluses.

- * Mme Annie Cloutier, agente de développement rural, innovation et développement Manicouagan (CLD) -14-05-14- envoi de la résolution numéro 2014-05-117 selon laquelle le conseil municipal nomme Solanges Bouchard, Guylaine Chouinard, Aline Côté, Diane David, Herman-Carl Gravel, Gilles Imbeault, Raymond Lavoie, André Lepage, Julien Normand (responsable) et Dania Hovington (secrétaire), au sein du comité local du pacte rural de Pointe-aux-Outardes.

- * Mme Nathalie Fournier, directrice générale, Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan -14-05-14- envoi de la résolution numéro 2014-05-118 selon laquelle le conseil municipal accepte les états financiers 2013 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan.

- * Mme Audrey Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, municipalité de Ragueneau -14-05-14- envoi de la résolution numéro 2014-05-120 selon laquelle le conseil autorise M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, dir.gén./sec.-trés., à signer l'entente intermunicipale du partage des services d'un directeur/préventionniste en sécurité incendie avec les municipalités de la péninsule Manicouagan.

- * M. Denis Cardinal, directeur, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes -14-05-14- envoi de la résolution numéro 2014-05-123 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie le projet du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, soit celui de « Soutien au développement touristique du Parc Nature ».

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite la population à poser des questions.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2014-06-09.

2014-06-130
6107



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

LISTE DES TRANSFERTS POUR JUIN 2014

02 13000 413	Comptabilité et vérification	+	650 \$
02 22000 331	Téléphonie	+	200 \$
02 22000 455	Immatriculation	+	1 150 \$
02 22000 650	Vêtements, chaussures et acc.	+	1 000 \$
02 32000 425	Assurances – Véhicules - Voirie	+	150 \$
02 41200 526	Ent. et rép. - Machinerie	+	500 \$
02 41300 521	Ent. infrastructures – Réseaux	+	5 000 \$
02 70120 331	Téléphonie – C.L.	+	600 \$
02 70120 526	Ent. disco	+	550 \$
02 70130 521	Ent. patinoire	+	850 \$
			<u>10 650 \$</u>
02 13000 414	Administration et informatique	-	650 \$
02 22000 339	Syst. de télécommunication – Prév.	-	750 \$
02 32000 455	Immatriculation - Voirie	-	1 600 \$
02 32000 521	Ent. infrastructures routières	-	6 000 \$
02 41200 635	Produits chimiques	-	500 \$
02 70120 335	Internet – Centre intergénérationnel	-	600 \$
02 70120 522	Ent. rép. bâtiments	-	550 \$
			<u>10 650 \$</u>

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÉOLUTION

2014-06-131
6108

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

- CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 12 438 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;
- CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et qui sont situés sur ces routes;
- CONSIDÉRANT QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;
- CONSIDÉRANT QU'** un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dûment complétée.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts qui sont situés sur ces routes et dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

2014-06-132
6109

PROTOCOLE D'ENTENTE - SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX ROUGE

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente concernant les services aux sinistrés entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) doit être renouvelé pour une période de trois ans.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, et M. André Lepage, maire, à signer le protocole d'entente de services aux sinistrés entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour une période de trois ans, au coût de 200,70 \$, pour l'année 2014.

2014-06-133
6109

TOURNOI DE GOLF - LA VALLÉE DES ROSEAUX

CONSIDÉRANT la demande financière reçue de La Vallée des Roseaux pour le tournoi de golf qui aura lieu le 14 août prochain, au profit de La Vallée des Roseaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'inscrire M. Raymond Lavoie, au tournoi de golf au profit de La Vallée des Roseaux qui aura lieu le 14 août prochain, au montant de 125 \$.

2014-06-134
6109

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS MANICOUAGAN - RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2014

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme de bassins versants Manicouagan a pour mandat de promouvoir la gestion intégrée de l'eau en assurant la concertation de l'ensemble des intervenants ayant un intérêt dans la gestion de l'eau et la mise en valeur des bassins versants de la Manicouagan;

CONSIDÉRANT la demande d'adhésion 2014.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion auprès de l'Organisme de bassins versants Manicouagan pour l'année 2014, au coût de 100 \$.

2014-06-135
6109

ENTENTE DE PARTENARIAT - MUNICIPALE ET SCOLAIRE

CONSIDÉRANT l'achat de raquettes et de skis de fond pour la Péninsule qui a été réalisé avec l'aide financière du Pacte rural et du Regroupement AlimentAction;



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

CONSIDÉRANT QU' un partenariat doit être signé avec l'école Les Dunes relativement au prêt, à l'entreposage et l'entretien des équipements sportifs hivernaux (raquettes et skis de fond).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'entente de partenariat municipale et scolaire entre les 4 municipalités et les 4 écoles de la Péninsule.

2014-06-136
6110

ARRANGEMENTS FLORAUX - MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT la soumission reçue du Domaine de l'horticulture Côte-Nord pour les aménagements et les arrangements floraux de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat des fleurs annuelles pour les aménagements et les arrangements floraux auprès de Domaine de l'horticulture Côte-Nord, au coût de 489,81 \$, plus taxes.

2014-06-137
6110

INDICATEURS DE GESTION 2013

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt le document concernant les indicateurs de gestion 2013 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, tel que présenté par Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal Le Cacardeur et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2014-06-138
6110

ENGAGEMENTS - ANIMATION AU CAMP DE JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'engager les étudiantes, Jade Garant et Roselalie Hovington, pour l'animation du terrain de jeux à 40 heures/semaine pour une durée de 8 semaines. Elles seront rémunérées au taux horaire de 10,35 \$.

2014-06-139
6110

VENTE DE RÉSIDUS DE TERRAIN - MME DENYSE FLEURANT

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de Mme Denyse Fleurant pour l'acquisition de deux résidus de terrain du lot 21-1-P, (parcelles 1 et 2), du rang de la Pointe-aux-Outardes ayant des superficies de 472,5 m² et 175,8 m²;

CONSIDÉRANT QUE le montant offert pour ces résidus de terrain est de 2 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur;

CONSIDÉRANT QUE l'acte de vente sera au frais de la municipalité car il inclura la cession du lot 21-1-3, du rang de la Pointe-aux-Outardes, qui était l'accès à sa résidence par la nouvelle rue.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à la cession du lot 21-1-3, du rang de la Pointe-aux-Outardes (accès à sa résidence), et à la vente des parcelles 1 et 2 du lot 21-1-P, du rang de la Pointe-aux-Outardes, ayant des superficies de 472,5 m² et 175,8 m², au coût de 2 000 \$, plus taxes.

Il est également résolu de mandater M^e Hugo Bussièrès, notaire, à préparer l'acte notarié et d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents concernant cette transaction.

2014-06-140
6111

**ÉTUDE GÉOTECHNIQUE - AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE
DANS LA ZONE NA1**

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Techni-Géni Environnement pour la réalisation d'une étude géotechnique selon le Règlement numéro 2012-07 relatif au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges pour l'aménagement d'une piste cyclable dans la zone NA1, dans le secteur de Baie-Saint-Ludger.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser la firme Techni-Géni Environnement à réaliser une étude géotechnique pour l'aménagement de la piste cyclable dans le secteur de Baie-Saint-Ludger, au coût de 2 400 \$, plus taxes.

Il est également résolu de prendre le montant dans le fonds Touloustouc.

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

2014-06-141
6111

**HALTE RÉCRÉOTOURISTIQUE - MODIFICATION DU CERTIFICAT
D'AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la proposition d'aménagement déposé par CEDFOB pour la halte récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement de la halte récréotouristique proposé diffère de celui déposé au MDDEFP lors de la demande d'autorisation d'aménagement initiale;

CONSIDÉRANT QU' une demande de modification du certificat d'autorisation doit être envoyée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à envoyer la demande de modification du certificat d'autorisation préparé par CEDFOB pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur de la halte récréotouristique municipale.

Il est également résolu d'autoriser un paiement de 273 \$ afin de couvrir les frais de la demande de modification du certificat d'autorisation.

2014-06-142
6111

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - AIDE AU DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE AU NORD DU 49^e PARALLELE**

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement, de restauration et de la mise en valeur de la halte récréotouristique municipale située à l'entrée



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide au développement touristique au nord du 49^e parallèle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer une demande pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur de la halte récréotouristique dans le cadre du programme d'aide au développement touristique au nord du 49^e parallèle.

2014-06-143
6112

AJOUT D'ÉCLAIRAGE - STATION DE POMPAGE LES BUISSONS

CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas d'éclairage extérieur adéquat sur le bâtiment à la station de pompage Les Buissons;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Synergica Électrique inc. pour réaliser les travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Synergica Électrique inc. pour la fourniture et l'installation d'un éclairage extérieur adéquat sur le bâtiment à la station de pompage Les Buissons, au coût de 760 \$, plus taxes.

2014-06-144
6112

FIXER UNE DATE - DÉROGATIONS MINEURES ET EXPERTISE GÉOTECHNIQUE

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de fixer au 2 juillet 2014, à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur :

- la demande de dérogation numéro 2014-03 dont la propriété est située au 151, rue de Baie-Saint-Ludger;
- la demande de dérogation numéro 2014-02 dont la propriété est située au 474, chemin Principal;
- l'expertise géotechnique pour la propriété située au 146, rue de Baie-Saint-Ludger.

2014-06-145
6112

DÉMISSION DU CONSEILLER MUNICIPAL - M. FRANÇOIS GIRARD

CONSIDÉRANT la lettre de démission reçue de M. François Girard datée du 4 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE les prochaines élections générales sont prévues dans plus de 12 mois, donc il y aura une élection partielle pour combler le poste.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de M. François Girard, au poste de conseiller du district électoral # 6 La Grosse Pointe, en date du 4 juin 2014. Il y aura des procédures d'élection partielle pour combler le poste vacant.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



AFFAIRES NOUVELLES

2014-06-146
6113

**ACHAT ET INSTALLATION D'UNE POMPE SUBMERSIBLE- PUIIS #3
SECTEUR LES BUISSONS**

CONSIDÉRANT QUE la pompe submersible du puits #3 du secteur Les Buissons ne fonctionne plus;

CONSIDÉRANT la soumission reçu de Plomberie Octave Roy et fils inc. pour la fourniture d'une pompe submersible 90 GPM avec moteur 5HP, 575 V, de marque Franklin.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'une pompe submersible pour le puits #3 du secteur Les Buissons auprès de Plomberie Octave Roy et fils inc., et ce au coût de 2 321,14 \$, taxes incluses.

Il est également résolu d'autoriser la location d'un boom truck, d'avoir les services d'un plombier et d'un électricien pour finaliser l'installation de la pompe pour un montant d'environ 2 000 \$.

2014-06-147
6113

**ACHAT CHAISES HAUTES ET CHAISES D'APPOINT POUR LES
ENFANTS – CENTRE DES LOISIRS**

CONSIDÉRANT QU' il y a un besoin de chaises hautes et chaises d'appoint pour les enfants pendant les activités familiales qui ont lieu au centre des loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder à l'achat de 2 chaises hautes et 2 chaises d'appoint pour les enfants.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 2 chaises hautes et 2 chaises d'appoint auprès de la Bibitte Chic, et ce au coût de 420 \$, plus taxes.

2014-06-148
6113

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - TRAVAUX D'ASPHALTAGE
D'UNE PARTIE DE LA RUE DE BAIE-SAINT-LUDGER**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est allée en appel d'offres sur invitation pour la réparation du pavage de la rue de Baie-Saint-Ludger;

CONSIDÉRANT QUE les intéressés se sont procurés les formulaires de soumission auprès de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT QUE Michel Miller inc. est le plus bas soumissionnaire conforme.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Michel Miller inc. afin de réaliser la réparation de pavage de la rue de Baie-Saint-Ludger sur une longueur de 900 mètres, au coût de 48 272,25 \$, taxes incluses.

Le coût des travaux sera pris dans le surplus accumulé.

PROJET ROUTIER

Le conseiller Serge Deschênes donne des informations sur les propositions qui ont été présentés au ministère des Transports concernant le drainage du chemin Principal dans le secteur où sont prévus les travaux.

CENTRE DE RECHERCHE

Les membres du conseil municipal et les citoyens échangent sur le dossier du Centre de recherche Les Buissons.

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire suppléant invite la population à poser des questions.

2014-06-149
6114

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 21 h 05.



MAIRE SUPPLÉANT



DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



MAIRE